



FICHE INTENDANCE

INSCRIPTION CANTINE

Collège Léodate Volmar

NOM ELEVE : _____ PRENOM : _____ CLASSE : _____

Élève transporté ☐ OUI ☐ NON

RESPONSABLE LEGAL FINANCIER

Nom et prénom : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

☎ Fixe : _____ Portable : _____

TARIFS DE LA DEMI-PENSION : 3,85 € par repas

	Sept-26	Oct-26	Nov-26	Déc-26	Janv-27	Févr-27	Mars-27	Avr-27	Mai-27	Juin-27
NB DE JOUR	14	10	16	11	16	10	15	12	12	16
MONTANT	53,90 €	38,50 €	61,60 €	42,35 €	61,60 €	38,50 €	57,75 €	46,20 €	46,20 €	61,60 €

MODE DE REGLEMENT : (cochez la case correspondante à votre choix)

☐ **PRÉLÈVEMENT SUR LA BOURSE** pour les élèves **BOURSIERS**.

Le montant de la bourse est déduit des frais de la cantine.

- Si le montant de la bourse est supérieur à celui des frais, l'excédent vous sera reversé en fin de trimestre ;
- Si le montant de la bourse est inférieur au montant de la cantine, le complément devra être payé par chèque ou espèces au service de gestion.

☐ **CHÈQUE** à l'ordre de l'agent comptable du collège Léodate Volmar.

Le nom et prénoms de l'élève doivent toujours être mentionnés au dos du chèque

☐ **ESPÈCES** au service gestion du collège. Merci de l'appoint

En cas de difficulté, une aide financière peut être sollicitée au collège auprès de l'Assistante Sociale. Aide attribuée sous condition de ressources.

En complétant cette fiche, vous inscrivez votre enfant pour l'année scolaire.

Tout mois entamé est dû, sauf en cas d'absence justifiée.

Vous pouvez désinscrire votre enfant en contactant le secrétariat de gestion.

Fait à Saint-Laurent-du -Maroni, le ____ / ____ / ____ Signature du responsable légal _____

NB : le nombre de place est limité, les élèves transportés sont prioritaires